



RENTRÉE SCOLAIRE du 2 septembre 2019

**Inscription au Service EDUCATION
Salle Accueil, en Mairie d'Amboise**

du Lundi 11 Mars au vendredi 05 Avril 2019

*de 8H45 à 11H30 et de 13H30 à 17H00 sauf le vendredi à 16H30
Ouverture Les samedis 16 et 30 mars de 9H à 11h30*

POUR LES NOUVEAUX PARENTS

**LES DOSSIERS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES DOIVENT ETRE RETIRES A L'ACCUEIL DE LA
MAIRIE OU TELECHARGES SUR LE SITE « ESPACE FAMILLE » DE LA VILLE D'AMBOISE
AVANT LE 11 MARS
ET RAPPORTES DÛMENT COMPLETES LORS DE L'INSCRIPTION**

*Les enfants quittant au mois de juin la grande section de l'école
maternelle doivent faire l'objet d'une nouvelle inscription pour l'école
élémentaire en classe de CP.*

Les Parents ou représentant juridique de l'enfant devront se présenter avec les pièces suivantes :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile (factures EDF, TELECOM, quittances de loyer, etc...)
- Le carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.
- Un certificat de radiation si l'enfant était auparavant inscrit dans une autre école (d'Amboise ou d'une autre commune).
- N° allocataire CAF, MSA ou avis d'imposition sur le revenu 2017
- Assurance responsabilité civile.

A l'issue de cette inscription, une fiche sera remise aux parents ou représentants juridiques de l'enfant précisant l'école d'affectation qui sera à remettre à la Directrice ou Directeur de l'école pour que l'inscription soit définitive.

**Pour tous renseignements, veuillez contacter le Service EDUCATION
Au 02.47.57.59.35 ou par mail : education.jeunesse@ville-amboise.fr**